



ISSN 1901-3809

ISSN en ligne 2261- 2807

(Faire) une grammaire du français (d') aujourd'hui : pratique et théorie

Martin Riegel

Université de Strasbourg, France
martin.riegel@orange.fr

Résumé

La présentation de la *Grammaire méthodique du français* (2009) qui suit se propose de définir le cahier des charges, forme et contenu, d'une grammaire globale du français d'aujourd'hui. Partant de la conception qu'ont ses auteurs de l'objet « langue », elle identifie la description grammaticale à celle de la compétence (connaissances et aptitudes) d'un locuteur français ordinaire. Le domaine grammatical regroupe alors un ensemble de compétences sectorielles, dont le noyau dur fédère quatre composantes basiques : lexicale, morphologique et syntaxique ; complétées par les composantes phonético-graphique en amont, pragmatique en aval. La description de chacune de ces composantes se caractérise par les positionnements théoriques qui conditionnent sa (re)présentation et son insertion dans l'architecture générale de l'ouvrage. Elle est « méthodique » et « explicative » dans la mesure où les analyses qu'elle propose sont argumentées et intégrées dans une mise en ordre théorique d'une représentation générale du français actuel dans tous ses états.

Mots-clés : grammaire de consultation, description grammaticale, savoir lexical, connaissance morphologique et syntaxique, distinction oral/écrit

(Making) a grammar of French today : theory and practice

Abstract

The presentation of the French grammar *Grammaire méthodique du français* (2009) defines the requirements and specifications, the form and the content of a general grammar of French today. The article gives a presentation of the authors' conception of « language » and it identifies a grammatical description with a French speaker's competence (knowledge and aptitude). The grammatical domain brings together a set of competences which consists of four basic components: lexicon, morphology and syntax, completed with phonetics-graphics and pragmatics. The description of each of these components is characterised by the theoretical positions which determine the (re)presentation of the general structure of the grammar. The grammar is « methodical » and « explanatory » in so far as the proposed analyses are argued and integrated in a theoretical order for a general representation of French language.

Keywords: grammar, grammatical description, lexical knowledge, knowledge of morphology and syntax, distinction between oral and written language

« Faire de la grammaire, faire une grammaire », telle était la question posée par le forum organisé en octobre 2000 par le CIEP et qui réunissait des auteurs de grammaires, des linguistes et des enseignants du français langue maternelle et étrangère¹. A partir de l'expérience concrète et encore toute fraîche de la confection, avec mes deux collègues Jean-Christophe Pellat et René Rioul, d'une grammaire universitaire, *la Grammaire méthodique du français* (en abrégé *GMF*) parue en 1994, j'ai pu développer à cette occasion une série de réflexions sur les rapports entre ces deux types d'activités. Aujourd'hui, avec le recul d'une vingtaine d'années - et six éditions de l'ouvrage, dont la dernière revue et augmentée - une véritable refonte de l'ouvrage serait certainement justifiée. Si l'ampleur de la tâche en a dissuadé les auteurs, le constat invitait opportunément² à opérer une mise à jour des réflexions précédentes sur le cahier des charges d'une telle grammaire : ce qu'on est en droit d'en attendre tant sur le plan de son contenu que de l'architecture générale qui en configure l'exposition.

1. Un public et des objectifs

Une grammaire comme la *GMF* est un ouvrage de consultation à l'usage d'un public d'utilisateurs bien spécifique et avec l'objectif que s'assignait déjà en 1964 la *Grammaire Larousse du français contemporain* (en abrégé *GLFC*), qui demeure une référence dans l'histoire des grammaires universitaires :

[...] proposer au public cultivé, aux professeurs - et aux étudiants - aux étrangers apprentis en notre langue, une grammaire qui soit au courant des derniers résultats de la recherche linguistique, mais aussi un manuel directement utilisable pour l'enseignement. (GLFC, p. 4).

C'est aussi, un demi-siècle plus tard, l'objectif clairement affiché de la *GMF* (2009) :

[...] destinée à tous ceux que leurs travaux ou leurs activités amènent à aborder le français contemporain dans une optique résolument linguistique : étudiants et enseignants de français, de linguistique générale ou de langues étrangères [et qui] s'adresse aussi aux « littéraires » maintenant que la linguistique s'ouvre sur l'analyse du discours littéraire et que la pragmatique linguistique prend le relai de l'ancienne rhétorique (XXIX).

A cette différence près toutefois que son domaine s'élargit à celui d'une *grammaire globale* ou *grammaire au sens large* :

On a résolument opté pour une grammaire au sens large du terme, qui prend en compte tous les aspects de la forme et de l'interprétation des énoncés, et donc du dispositif (la langue française) dont ils procèdent. (XXX)

Grammaire globale du français contemporain tel qu'il s'écrit et se parle, la Grammaire méthodique du français accorde une place centrale à la syntaxe et à la morphologie, qu'elle articule avec les autres dimensions de la langue, tant formelles (phonétique, prosodie, ponctuation, orthographe) qu'interprétatives (sémantique et pragmatique). (4^e de couverture)

C'est qu'en cinquante ans le champ de la recherche en linguistique s'est considérablement élargi : des avancées consistantes ont été enregistrées dans les domaines traditionnels de la morphologie et de la syntaxe ; la sémantique a connu des développements significatifs dans ses dimensions lexicales, syntaxiques, énonciatives et illocutoires ; et la description du français s'est résolument ouverte à la variété de ses usages. La comparaison des quinze premières entrées terminologiques des index respectifs de la *GLFC* (1964) et de la *GMF* (2009) est à cet égard révélatrice³ :

Fig. 1

INDEX	GLFC 1964	GMF 2009
Abréviation	(§ 73) 7 lignes	[p. 915-918] Troncation vs Sigles vs Acronymes (1a-b)
	∅	Absolu (construction a.) (2a-b)
	∅	Acceptabilité (8)
	∅	Accomplissement (3a)
	∅	Achèvement (3b)
	∅	Acquiescement
	∅	Acronyme (1b)
	∅	Actance, actant (4)
	∅	Acte de langage : 7 renvois (15 pages)
	∅	Adjectif : relationnel (5), modalisant (6a-b)
	∅	Adverb(i)al (emploi a. de l'adjectif) (7-7a)
	∅	Affecté (objet a.) vs Effectué
	∅	Agrammatical(ité) (8-8a)
Alinéa	[§ 56] 2 lignes	[p. 167-168] 10 lignes + Remarque (10 lignes)
	∅	Allomorphe

Manquent rétrospectivement à l'appel dans la *GLFC*

- les procédés morphologiques d'abrègement à l'œuvre dans le domaine du lexique :

(1a) Notre prof(esseur) de français - Il a passé son bac(*calauréat*) - un arrêt de (*auto*)bus [Troncations⁴]

(1b) O.T.A.N. [otã] ; P → SN + SV [*pé se réécrit ess-ène plus ess-vé*] [Acronymes] SABENA [= Société aéronautique belge d'exploitation et de navigation aériennes]

- les constructions dites *absolues* du type GN - Adj / Participe, apposées (2a) ou en élargissement attributif du sujet (2b) ou de l'objet, sans marquage du lien prédicatif entre les deux termes :

(2a) Les yeux battus, la mine triste et les joues blêmes, tu ne dors plus... (*Bambino*, chanson)

(2b) Il est reparti bredouille / les mains vides

- les modalités d'action (*Aktionsart*) qui caractérisent les propriétés aspectuelles des verbes et qui distinguent, par exemple, les procès d'*accomplissement*, bornés mais non momentanés, comme *lire* et les procès d'*achèvement*, bornés et momentanés, comme *sortir* :

(3a) Jean s'est promené pendant une heure

(3b) *Jean est sorti pendant une minute

- les notions d'*actance* [4] et de *valence* qui décrivent l'aptitude de certaines catégories grammaticales centrales à fonctionner comme mots-têtes de configurations syntaxiques dont les termes régis (les *actants*) se caractérisent par leur *rôle sémantique*. C'est ainsi qu'un verbe comme *donner* sera dit *trivalent* parce qu'il requiert trois actants par rapport au procès spécifique qu'il dénote : un sujet et deux compléments l'un direct, l'autre indirect, qui identifient respectivement l'agent (A) d'un procès de transfert (PT), l'objet (O) du transfert et le bénéficiaire (B) du transfert :

(4) Saint Martin (*act1 / sujet / A*) a donné (*PT*) la moitié de son manteau (*act2 / objet direct / O*) à un pauvre (*act3 / objet indirect / B*)

- la notion générale d'*acte de langage* et, ici, l'acte illocutoire particulier de l'*acquiescement* et son marquage (p. ex. par le mot phrase *oui*).
- les deux catégories d'adjectifs non qualifiants : *relationnels* dérivés de bases nominales, non antéposables au nom, non prédicatifs, inaptes à la suffixation adverbiale en *-ment* et sans nom de propriété correspondant (5) ; et *modalisants*, non prédicatifs, sans nom de propriété correspondant et qui modulent la désignation du nom qu'ils modifient (6a-b) :

(5) une crise cardiaque - *une cardiaque crise - une crise *très cardiaque - la *cardiacité de la crise - *cardiaquement vôtre (vs cordialement vôtre)

(6a) un ancien / futur policier - des jeunes mariés - le prochain / dernier train pour Paris - une vraie choucroute - un sacré / fichu menteur

(6b) *Une ancienne chapelle, un pur mensonge, un vague diplôme* : ou quand un *simple adjectif* modalise le rapport de la désignation nominale (titre d'article : Riegel, 2005a)

• l'emploi *adverb(i)al* des adjectifs, qui affecte d'un attribut adjectival l'objet non réalisé d'une construction à objet interne⁵. Sur le modèle de la construction à attribut de l'objet dans :

(7) Jean mange [son steak]_{objet} [saignant]_{attribut}

on analyse ainsi l'adjectif *gras* de

(7a) Jean mange [∅] gras

comme l'attribut de l'objet interne (= *ce qu'il mange*) non réalisé du verbe *mange*.

• la distinction, pour l'interprétation des compléments argumentaux du verbe construits directement, entre objets *affectés* (*Il lui a tiré la barbe*), qui existent indépendamment du procès verbal, et effectués (*Il lui a dessiné une barbe*), qui en sont le résultat.

• la notion d'*agrammaticalité*, jugement porté sur la bonne formation des énoncés (*grammaticalité / acceptabilité*) et pierre de touche dans les procédures de validation des hypothèses grammaticales, notamment comme contrexemple contribuant à l'établissement ou à la vérification d'une règle grammaticale. Ainsi l'*agrammaticalité* (signalée par l'astérisque antéposée) de l'exemple construit :

(8) *Je veux que je parte

conforte a contrario la règle qui y est violée, à savoir la non-réalisation du sujet de la complétive s'il est coréférent à celui du verbe régissant (ici *vouloir*) et les modifications consécutives à son effacement (absence de marqueur subordonnant, verbe régi à l'infinitif) :

(8a) Je veux ∅ ∅ partir

• le terme d'*allomorphe* pour désigner les *variantes* (réalisations différentes) d'un même *morphème* (unité minimale porteuse de sens obtenue par segmentation des énoncés). *Morphème* figure bien dans l'index de la *GLFC*, non pas à la page (blanche !) 7 comme indiqué, mais dans la Remarque de la page 12 où ce terme

distingue les morphèmes grammaticaux des *lexèmes*, morphèmes lexicaux, les deux étant des *monèmes* (au sens de Martinet). Et contradictoirement, trois paragraphes plus haut, le *mot* y est défini comme « la plus petite unité qui correspond à un sens ». Ce flottement, qui n'est pas que terminologique, s'explique sans doute par la récente importation dans le petit monde linguistique français de l'époque d'un nouvel outillage descriptif en voie de stabilisation.

La conclusion à tirer de ces constats est que la *GMF* a pu prendre en compte les acquis cumulés d'un demi-siècle de travaux et de recherches dans le domaine des sciences du langage, qui ont substantiellement modifié nos conceptions du langage et de l'économie des langues. Avec ce que cela implique de révisions et d'innovations dans le domaine des modèles descriptifs, des instruments d'analyse opératoires et de la terminologie à l'œuvre dans la représentation de l'objet « langue » qu'est une grammaire globale.

2. Le domaine grammatical : l'objet « langue »

« On ne peut décrire une grammaire sans avoir une conception globale de la langue. En cela on peut dire qu'une grammaire révèle du même coup ce qu'est le positionnement théorique de son (ou ses) auteur(s). » (Charaudeau, 2001 : 24). Celui qui sous-tend la *GMF* correspond à la définition programmatrice que donnent de la grammaire d'une langue Bloomfield (1933 : 27), à laquelle répond en écho, à quelque trente années de distance, celle de Chomsky (1970 [1968] : 46) :

To put it briefly, in human speech, different sounds have different meanings. To study this coordination of certain sounds with certain meanings, is to study language.

La personne qui a acquis la connaissance d'une langue a intériorisé un système de règles reliant d'une certaine façon le son et le sens. Le linguiste qui élabore une grammaire d'une langue propose en réalité une hypothèse concernant ce système assimilé.

Une langue y est définie en compréhension comme un *dispositif symbolique* constitué d'un ensemble de *formes significatives* (mots, morphèmes, architectures syntaxiques et profils prosodiques) que les locuteurs utilisent pour produire et interpréter des *énoncés* véhiculant de l'information⁶. La connaissance de ces formes et des conditions de leur emploi constitue ce qu'il est convenu d'appeler la *compétence* des locuteurs. Décrire la grammaire d'une langue ou la compétence de ses utilisateurs sont alors une seule et même entreprise, illustrée par l'exemple pratique qui suit.

2.1. Sous nos énoncés, leur grammaire

Le 19 octobre 2010, le journal local *les Dernières nouvelles d'Alsace*, relatant la visite à Strasbourg, capitale européenne, du secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon, citait la phrase initiale convenue - mais formulée dans la langue régionale qu'est l'alsacien - de son discours devant l'Assemblée européenne :

(9) Es freit mii ganz herzlich hit een Strasburi ze seen

Ne comprirent, bien sûr, ce qu'avait voulu dire Ban Ki Moon (« Je me réjouis du fond du cœur d'être aujourd'hui à Strasbourg ») que ceux, auditeurs en direct et lecteurs du journal (et aujourd'hui de ces lignes) parlant couramment l'alsacien, c'est-à-dire ayant intériorisé la grammaire de ce dialecte germanique. Les schématisations⁷ [10-15] de l'énoncé [9] donnent un aperçu des connaissances et aptitudes activées par un locuteur ordinaire (désormais Lo) pour produire et interpréter cette séquence sonore dont le journal donnait la transcription (ortho)graphique :

[10]	Es	freit	mii	ganz	herzlich	hit	een	Strasburi	ze	seen					
[11]	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	(a)				
[12]	Ça réjouit moi tout à fait du fond du cœur aujourd'hui à Strasbourg d' être														
[13]	Pro	V	Pro	Adv	Adv	Adv	Prép	NPr	Part	VInf	(b)				
[14]	[N0]	↔	[N1]	[·]	→	[·]	[·]	[·]	→	[·]	[·]	→	[·]	(c)	
	[∅] _x	↔	↔										[N2] _x	(d)

(a) Mots / (b) Catégories de mots / (c) Liens syntaxiques / (d) et sémantiques

• Lo analyse intuitivement le flot sonore que constitue la forme orale de (9) en une séquence de 10 *mots* [10-11] - séparés par des blancs dans la transcription graphique - à chacun desquels sa compétence lexicale non seulement associe une signification bien déterminée (reproduite dans la traduction mot-à-mot [12]), mais assigne aussi une catégorie grammaticale [13]⁸ qui conditionne son insertion dans l'architecture syntaxique de l'énoncé.

• Lo reconnaît le *lien syntaxique* (et sa *contrepartie interprétative*) entre les mots et groupes de mots (délimités par les crochets droits de la schématisation [14]) dans l'architecture syntaxique de (9). Dans ce schéma, le fléchage signale quatre de ces rapports de construction syntaxique. Soit :

- 1) le rapport prédicatif que le verbe d'action *freit* instaure entre son argument initial causatif *es* et son second argument, l'objet affecté *mii*
- 2) la modification intensive opérée par l'adverbe *ganz* sur l'adverbe subséquent *herzlich*

- 3) le rapport entre la préposition *en* et son régime *Strasburi* qui forment ensemble le complément locatif antéposé au verbe à l’infinitif *seen* (= *être / se trouver*).
- 4) la coréférence entre le sujet pronominal vide N0 *es* et le groupe complément à l’infinitif N2 *een Strasburi ze seen*, symbolisée par la coindexation des deux constituants dans la deuxième ligne de la schématisation [14]. Ce qui fait que Lo interprète cataphoriquement ce dernier comme le « véritable » sujet du verbe *freit*, comme le vérifient la version « personnelle » (9a) de (9) et ses traductions mot-à-mot (9b) et en bon français (9c) :

(9a)	Hit	een	Strasburi	ze	seen	freit	mii	ganz	herzlich
(9b)	Aujourd’hui	à	Strasbourg	(d’)	être	réjouit	moi	tout à fait	du fond du cœur
(9c)	Etre aujourd’hui à		Strasbourg			me	réjouit	tout à fait	du fond du cœur

Et au niveau phrastique, la configuration N0 - V - N1 - N2 (sujet - verbe - complément indirect - complément direct) identifie (9) comme une phrase déclarative (et non pas interrogative ni injonctive) interprétée conventionnellement comme un acte illocutoire d’assertion (et non pas de questionnement ni d’injonction).

- Lo reconnaît et interprète également les *marques prosodiques* dans la réalisation orale de (9). Le contour intonatif, qui va d’abord montant (intonation progressive) jusqu’au pic *Strasburi* suivi d’une intonation descendante (conclusive), est caractéristique de la phrase déclarative et se superpose à son marquage syntaxique. Cette intonation est transcrite graphiquement par le point final. Simultanément, des accents démarcatifs découpent la phrase en plusieurs groupes correspondant chacun à des unités syntagmatiques conformément à l’articulation syntaxique de la phrase : une césure principale (//) entre le groupe prédicatif [sujet - verbe - objet indirect - objet direct] et le groupe infinitif qui reprend cataphoriquement le sujet ; et à l’intérieur de chacun de ces deux groupes deux pauses secondaires (/) qui séparent respectivement la constellation argumentale du verbe *freit* de son complément adverbial et le verbe à l’infinitif *ze seen* de son complément locatif antéposé :

[9d] *esfreitmi / ganzherzlich // een Strasburi / zeseen*

- Lo reconnaît et interprète les variations de la forme de certains mots. Ainsi *freit* sera identifié comme la troisième personne du singulier du présent du verbe *frei* (*freije* (forme verbale à l’infinitif, comme *seen*) : le présent situe le procès dénoté par le verbe dans le moment de l’énonciation de (9), et la troisième personne

du singulier est la marque de son accord avec le pronom invariable *es ipso facto* identifié comme son sujet. *Mi* est non seulement reconnu comme le pronom de la première personne par lequel Lo s'autodésigne, mais aussi comme la forme qu'il prend lorsqu'il est objet direct, *ich* et *mer* étant celles du sujet et de l'objet indirect. Il s'agit ici de *désinences* qui contribuent aussi de façon décisive à l'organisation syntaxique (indicateurs de fonction, marques d'accord) et à l'interprétation de la phrase (9).

• Même s'il n'a jamais rencontré ce mot, Lo identifierait *herzlich* comme une forme lexicale complexe, faisant office d'adjectif / adverbe, qui associe le nom *Herz* (= cœur) et le suffixe *-lich* (= « de manière) sur le modèle :

[15] Nom + *-lich* ® Adj / Adv

et signifiant « cordial, chaleureux / de tout cœur, chaleureusement ». C'est qu'il reconnaît et interprète intuitivement la combinatoire à la base des mots construits, que le modèle soit de type interne (affixation) ou externe (composition).

Le démontage de l'énoncé (9) ne donne qu'un aperçu partiel et rudimentaire des connaissances grammaticales qu'un locuteur alsacien met en œuvre pour produire et pour interpréter des énoncés dans sa langue. Les compétences grammaticales mises en évidence ne constituent en effet que le cœur dur de la grammaire d'une langue : celle des formes significatives que sont les mots [a] et leur structure interne [d-e], leur combinatoire dans les énoncés [b] et leur configuration intonative [e]. Ces compétences sectorielles correspondent aux domaines centraux de toute grammaire : *lexique*, *morphologie*, *syntaxe* et *prosodie*. A quoi s'ajoutent ceux qui décrivent, en amont, notre (re)connaissance intuitive de la réalisation sonore (*phonétique* et *phonologie*) et écrite (*orthographe*, *ponctuation*) des énoncés sous ces deux formes ; et, en aval, les procédures interprétatives et d'interaction communicative qui interviennent dans les conditions effectives de la communication langagière (*pragmatique*, pour faire court). La *GMF*, comme toute grammaire qui se veut scientifique et globale, se caractérise par sa conception et sa représentation de chacun de ces domaines ainsi que par la façon dont elle les intègre dans son modèle descriptif général.

2.2. Le domaine grammatical en extension : des compétences sectorielles

Quatre sortes de formes signifiantes, complémentaires par rapport à leur fonction symbolique, constituent la base du dispositif symbolique qu'est la langue française actuelle conçue comme l'équipement communicatif du locuteur ordinaire. A chacun de ces domaines correspond une compétence sectorielle qui comporte - par

ou *coutu* [kuty], qui ne sont pas perçues comme des mots). Cette connaissance se vérifie dans les usages dénommativement ciblés que Lo fait des ce terme pour désigner un certain type d'instrument caractérisé par sa configuration matérielle et sa fonction, mais aussi dans son aptitude à proposer des périphrases définitoires qui explicitent le contenu des mots :

(17) L'apiculture, c'est quoi ? - C'est l'élevage des abeilles.

et à effectuer des tâches qui impliquent une analyse de leur sémantisme : par exemple, associer à une définition, comme dans les mots croisés, le terme lexical idoïne :

(18) Arrêt momentané des hostilités suite à un accord : *trêve*

ou encore reconnaître les similitudes et les différences de sens entre les mots :

(19a) *Armistice* et *trêve*, ça signifie la même chose

(19b) Un *planeur*, c'est un *avion*, mais sans moteur et pour faire du vol à voile

• son statut catégoriel [c] de nom, masculin de surcroît, qui conditionne son insertion dans l'architecture syntaxique et morphosyntaxique de la phrase. Le locuteur l'emploie en conséquence comme tête d'un syntagme nominal, lui antépose un déterminant (auquel le nom impose la marque de son genre), le dote d'expansions facultatives telles qu'un adjectif épithète antéposé ou postposé (dont il détermine également le genre¹⁰), un groupe prépositionnel postposé dit « complément du nom » ou une relative déterminative.

Son sens confère également au mot *couteau*, outre celles communes à la catégorie générale du nom [c], deux propriétés morphosyntaxiques additionnelles liées au fait qu'il dénote des entités comptables. D'une part, il se construit avec des déterminants comptables définis ou indéfinis et est, à ce titre, incompatible avec l'article dit « partitif » réservé aux substances massives¹¹ comme *eau*, *farine*, etc. :

(20) Prend le / un / ce / mon couteau vs *Prends du / un peu de couteau

D'autre part, ne dénotant pas un procès, contrairement à des noms prédicatifs comme *tri* ou *éloge*, *couteau* ne saurait se combiner avec un verbe support qui le « verbalise » (*faire le tri de* = *trier* ; *faire l'éloge de* = *louer* vs **faire le couteau de*) et n'actualise pas syntaxiquement la constellation valencielle [sujet - objet argumental] associée à cette propriété :

(21) Jean fait le tri de ses photos ® le tri de ses photos par Jean

(22) *Jean fait le couteau de ses photos ® *le couteau de ses photos par Jean

Les mots constituant les unités de base de l'architecture syntaxique de nos énoncés, les grammaires consacrent des développements plus ou moins détaillés aux différentes catégories de mots (« parties du discours » dans la terminologie traditionnelle). La *GMF* envisage et décrit chacune des sept catégories majeures dans une perspective résolument syntacticosémantique, comme le montre l'extrait suivant de sa table des matières (Fig. 3) :

Fig. 3

Ch. VII / Le groupe nominal : déterminants, noms et pronoms
Ch. VIII / Le groupe verbal : le verbe et ses constructions
Ch. IX / La morphologie verbale
Ch. X / La sémantique des formes verbales
Ch. XI / L'adjectif et le groupe adjectival
Ch. XII / La préposition et le groupe prépositionnel
Ch. XIII / L'adverbe

Ainsi les noms, les déterminants et les pronoms sont décrits et caractérisés dans le cadre du groupe nominal dont ils sont les constituants et où se révèlent leurs propriétés définitoires de construction et d'interprétation. Pour le verbe, les propriétés syntaxiques (types de constructions, complémentation, etc.), morphologiques (conjugaisons, accords, etc.) et interprétatives (modes, temps et aspects) font l'objet chacune d'un chapitre. L'adjectif et la préposition sont également envisagés dans le cadre du groupe syntaxique dont ils constituent le mot-tête. Le chapitre consacré à l'adverbe, qualifié à juste titre de « pervers polymorphe » (J. Goes), en décrit la polyfonctionnalité : modifieur de l'adjectif, d'un autre adverbe, d'une préposition, d'un verbe, d'un déterminant, d'un nom ou d'un pronom (*Même Jean / Même lui a renoncé*) ; complément de phrase ou d'énoncé (*Heureusement, il l'a raté - Franchement, votre travail est nul*) ; ou encore connecteur assurant l'enchaînement des phrases au niveau textuel (P1 - *Ensuite* P2 - *Puis* P3 - *Enfin / Finalement* P4). Quant aux conjonctions, elles sont décrites dans la partie de la *GMF* consacrée aux types de phrases et aux phrases complexes, dans le cadre des constructions spécifiques où elles interviennent (subordonnées complétives, relatives et circonstancielles ; phrases coordonnées ou juxtaposées).

2.2.2. Les connaissances morphologiques

Les mots peuvent avoir une structure interne dont l'étude relève de la *morphologie* dite *lexicale* ou *grammaticale* selon qu'elle décrit la configuration des mots

complexes (dérivés, composés ou convertis) ou la variation formelle des mots fléchis (verbes, adjectifs, déterminants et pronoms). Dans les deux cas, les unités en jeu dans ce qui constitue la syntaxe interne des mots sont des *morphèmes*, « *unités minimales porteuses de sens obtenues par segmentation des énoncés* » (GMF, 2009 : 889) et donc par définition associant forme et sens.

Soit les deux formations néologiques¹² récentes *tartinabilité* et *désaltération* relevées dans les encarts publicitaires d'une marque de beurre et d'une bière sans alcool :

(23) Une *tartinabilité* naturelle légendaire et un goût incomparable

(24) [...] elle vous procure une grande sensation de fraîcheur et de *désaltération*

Confrontés à ces mots pour eux entièrement nouveaux, les premiers lecteurs n'auront éprouvé aucune difficulté particulière à les interpréter comme dénotant respectivement « la propriété de pouvoir être tartiné » et « l'état d'être désaltéré », parce qu'ils ont reconnu intuitivement et les éléments constitutifs de leur architecture interne (*préfixes*, *bases* catégorielles et *suffixes*) et les règles formelles et interprétatives qui régissent leur combinaison :

- De la base nominale *tartine* se dérive par *conversion* le verbe attesté *tartiner* (« répandre en une mince couche sur du pain ») qui fournit à son tour la base verbale de l'adjectif suffixé *tartinable* spontanément interprété « que l'on peut tartiner » et à partir duquel une deuxième suffixation forme le nom de propriété *tartinabilité* (« propriété de pouvoir être tartiné »)¹³.

- Le verbe *désaltérer* dérivé par préfixation du verbe *altérer* (dans son acception « exciter la soif ») et ici suffixé plaisamment pour produire le nom d'état *désaltération* (« sensation de voir sa soif apaisée »), fait également l'objet d'une conversion de sa forme participiale *désaltérant* en un adjectif dénotant « la propriété d'étancher la soif », p. ex. dans *une boisson désaltérante*.

Force est de constater que le mécanisme de construction de ces deux formations complexes fonctionne sur un mode compositionnel associant des formes et leur contenu¹⁴. Les bases lexicales *tartine* et *désaltérer* y sont définies par leur appartenance respective à la catégorie nominale et verbale et par leurs contreparties référentielles ; les suffixes par une instruction qui spécifie à la fois la nature catégorielle de la base avec laquelle ils se combinent et le type d'opération sémantique à effectuer sur le sens de la base pour construire le sens global de la forme dérivée : le suffixe *-able* requiert une base verbale pour former un adjectif dénotant la possibilité d'être soumis au procès dénoté par le verbe ; le préfixe *dé-* / *dés-*, lorsqu'il se combine avec une base verbale processive comme *altérer* forme

un verbe signifiant l'éloignement de l'état induit par le procès dénoté : *désaltérer* quelqu'un, c'est faire en sorte qu'il ne soit plus *altéré*.

Le même constat se vérifie pour les *mots composés*, p. ex. ceux de la série paradigmatique *casse-noix*, *coupe-fil*, *essuie-glace*, *garde-meuble*, *brise-glace*, *tire-bouchon*, etc., qui couple le schéma syntaxique V - N1 (verbe à la troisième personne du singulier + objet nominal) et le modèle interprétatif « entité qui a pour fonction d'effectuer ou de localiser le processus décrit par le schéma syntaxique », mais aussi pour les autres types de noms composés :

- Nom + nom : *chou-fleur*, *timbre-poste*, *bébé-éprouvette*
- Nom + préposition + nom : *chemin de fer*, *salle à manger*
- Nom + adjectif : *coffre-fort*, *fromage blanc*, *carte bleue*
- Adjectif + nom : *rond-point*, *grand-père*
- Préposition + nom : *avant-bras*, *après-ski*

Dans le domaine *flexionnel*, les *désinences* servent non pas à former des mots nouveaux, mais les différentes formes d'un même mot (nom, déterminant, adjectif, verbe). Elles sont porteuses d'une signification proprement grammaticale par rapport aux formes dites *radicales*, auxquelles elles sont affixées. Il s'agit essentiellement d'informations temporelles, aspectuelles et modales pour les *radicaux* verbaux (25)¹⁵ et quantificatrices pour les déterminants (26) :

(25) chant-_(Base) → je chant-*ais* / tu chant-*eras* / je chanterais si ...

(26) J'ai acheté *ton* livre / *tes* livres - J'ai parié sur *ce* cheval / *ces* chevaux

Les affixes flexionnels interviennent essentiellement dans le phénomène de l'*accord* par lequel un mot transfère une ou plusieurs de ses marques morphologiques (genre, nombre, personne) sur un ou plusieurs mots auxquels il est lié directement ou indirectement dans l'architecture de la phrase¹⁶. Ainsi dans la phrase :

(27) Diverses solutions alternatives ont été envisagées, mais elles étaient toutes trop onéreuses

le nom *solution*, tête du premier groupe nominal, a la propriété inhérente d'être féminin, mais est employé au pluriel. Il impose les marques de son genre et de son nombre aux deux autres constituants du groupe nominal que sont le déterminant *diverses* et l'adjectif épithète *alternatives*, mais aussi à la forme verbale *ont été envisagées* dont il est le sujet. De façon analogue, le pronom personnel féminin pluriel *elles* - lui même accordé en genre et en nombre avec le sujet de la première proposition - détermine l'accord du verbe copule *étaient* et de son attribut *onéreuses*. Ce marquage des rapports syntaxicosémantiques par l'accord est largement redondant, surtout à l'écrit¹⁷, par rapport aux indications positionnelles qui se déduisent de l'architecture syntaxique des phrases.

La *GMF* consacre un chapitre entier (XX) à une présentation générale de la composante morphologique du français et traite les caractéristiques morphologiques (lexicales et flexionnelles) spécifiques des parties du discours dans les chapitres et sections qui leur sont consacrés.

2.2.3. Les connaissances syntaxiques

Notre connaissance de la syntaxe du français regroupe un nombre limité de schémas architecturaux qui régissent la combinaison des mots pour former des énoncés. Cette configuration syntaxique en constitue la colonne vertébrale, où les mots viennent s'insérer non seulement selon leur statut catégoriel (p. ex. nom, verbe, adjectif, etc.), mais aussi compte tenu de leur sous-catégorisation (p. ex. nom comptable / massif, nom d'individu / collectif, etc.), c'est-à-dire, en dernière analyse de leurs compatibilités sémantiques. Soit, par exemple, la séquence phrasique [groupe nominal + verbe + groupe nominal] schématisée par :

[28] N0 - V - N1

et illustrée par la phrase :

(29) Je suis un linguiste

Il suffit de mettre à l'imparfait son pivot verbal pour constater qu'elle recouvre en fait deux constructions différentes :

(29a) J'étais un linguiste = N0 sujet - Verbe copule - N1 attribut

(29b) Je suivais un linguiste = N0 sujet - Verbe transitif - N1 objet

Ici deux configurations prédicatives différentes (argument - copule - prédicat adjectival vs argument initial - prédicat verbal - argument final) se coulent, via l'insertion lexicale, dans la séquence [28] en lui conférant chacune des propriétés syntaxiques additionnelles¹⁸, avec au résultat deux schèmes syntaxiques différents.

Autre exemple d'une même séquence surdéterminée syntaxiquement par son investissement lexical, le groupe nominal complexe à deux têtes nominales tel qu'il est schématisé par :

[30] [Dét - N₁ - de - (Dét) - N₂]_{GN}

se démultiplie en trois schèmes syntaxiques illustrés par les séquences (31), (32) et (33) :

(31) Un tas de sable = N₁ Nom-tête - N₂ Complt du nom

(31a) Il y avait un tas de sable. Ce tas ...

(32) Un tas de [problèmes] = Dét complexe - [N₂ Nom-tête]

(32a) [Quelques] problèmes

(32b) Il y avait un tas de problèmes. *Ce tas ...

(33) Son coquin de [mari] = Dét - (N₁ classifieur - de) - [N₂ Nom-tête]

(33a) Son [Ø] mari

(33b) Son mari, ce coquin, ...

où N1¹⁹ est respectivement

- le nom tête (suivi du complément déterminatif *de* N2) de l'ensemble du groupe nominal (31)
- le nom tête du déterminant complexe *un tas de* suivi de *problèmes*, nom tête N2 du groupe nominal (32)
- le nom classifieur *coquin* inséré entre le déterminant *son* et le nom tête *mari* du groupe nominal (33).

D'où il ressort que les différents types de constructions syntaxiques non seulement sont investies par des configurations sémantiques relationnelles (notamment prédicatives et déterminatives), mais que leur architecture est surdéterminée par ce sémantisme dans la connaissance que nous en avons et l'usage que nous en faisons²⁰.

L'extrait suivant de la table des matières (fig. 4) donne un aperçu du traitement la composante syntaxique dans la *GMF* :

Fig. 4

<p style="text-align:center">DEUXIÈME PARTIE SYNTAXE DE LA PHRASE SIMPLE <i>Chapitre VI.</i> La phrase et son architecture <i>Chapitre VII.</i> Le groupe nominal : déterminants, noms et pronoms <i>Chapitre VIII.</i> Le groupe verbal : le verbe et ses constructions <i>Chapitre IX.</i> La morphologie verbal <i>Chapitre X.</i> La sémantique des formes verbales <i>Chapitre XI.</i> L'adjectif et le groupe adjectival <i>Chapitre XII.</i> La préposition et le groupe prépositionnel <i>Chapitre XIII.</i> L'adverbe <i>Chapitre XIV.</i> Les types de phrases</p>
--

TROISIÈME PARTIE
SYNTAXE DE LA PHRASE COMPLEXE

Chapitre XV. La phrase complexe : juxtaposition, coordination et subordination

Chapitre XVI. Les relatives

Chapitre XVII. Les complétives

Chapitre XVIII. Les circonstanciées

Chapitre XIX. Juxtaposition et coordination

La deuxième partie de la grammaire présente « la syntaxe de la phrase simple » envisagée d'abord dans son architecture générale (Ch. VI), avec ses prolongements dans les chapitres (Ch. VII à XIII) consacrés aux différentes parties du discours, puis dans un dernier chapitre (Ch. XIV) dédié aux différents « types de phrases ». La troisième partie, consacrée à « la syntaxe de la phrase complexe », traite successivement les trois types de propositions subordonnées - relatives, complétives en *que* / infinitives et circonstanciées - (Ch. XVI, XVII et XVIII), les juxtaposées et les coordonnées (XIX). Aujourd'hui, une réorganisation radicale de la troisième partie de ce plan d'exposition m'apparaît souhaitable, qui envisage la syntaxe des énoncés sur trois plans combinatoires hiérarchisés, dont chacun intègre le précédent : celui de la proposition, de la phrase et du schéma de phrases :

- La *proposition* est l'unité minimale à visée communicative (elle dénote un état des choses) qui combine, selon des règles de rectio et de concaténation, un prédicat et sa constellation argumentale ainsi que des ajouts. Ainsi la proposition :

(34) les employés confient souvent leur épargne à des fonds de pension en vue de leur retraite

combine autour du prédicat *confient* les trois arguments *les employés*, *leur épargne* et *des fonds de pension*, qui saturent les positions ouvertes par ce prédicat organisateur ; mais aussi les ajouts *souvent* et *en vue de leur retraite*. Comme telle, (34) constitue le noyau grammatical des phrases correspondantes (déclarative, interrogative ou impérative) :

(34a) Les employés confient souvent leur épargne à des fonds de pension en vue de leur retraite.

(34b) Les employés confient-ils souvent leur épargne à des fonds de pension en vue de leur retraite ?

(34c) Employés, confiez votre épargne à des fonds de pension en vue de votre retraite !

mais aussi de propositions subordonnées (complétives, relatives, circonstancielles) :

(34d) Tu sais bien [que les employés confient souvent leur épargne à des fonds de pension en vue de leur retraite]

(34e) Le patron a vu [ses employés confier leur épargne à des fonds de pension en vue de leur retraite]

(34f) Les employés, [qui confient souvent leur épargne à des fonds de pension en vue de leur retraite,] ...

(34g) [Si les employés confient souvent leur épargne à des fonds de pension en vue de leur retraite], alors ...

C'est dans une nouvelle deuxième partie, intitulée *Syntaxe de la proposition*, que l'on retrouverait alors l'essentiel des analyses syntaxiques des chapitres IX à XIII, mais aussi les propositions dites « subordonnées » lorsqu'elles sont enchâssées dans une autre proposition.

- La *phrase simple*, ou *proposition énoncée*, constitue l'énoncé minimal qui communique le contenu d'une proposition sur le mode illocutoire d'une assertion, d'un questionnement ou d'une injonction²¹. C'est dans cette partie que figurera l'ancien chapitre XIV (« Les types de phrases ») qui décrit la forme et l'interprétation des propositions assertées, niées, objets de questionnement ou à fonction directive, telles (34a-b-c). Leur modalité illocutoire centrale peut s'accompagner de modalités périphériques telles que l'apostrophe, la thématization et la topicalisation de constituants, le détachement de circonstanciels scéniques, etc. Les phrases telles que (34d-e-f-g), où une proposition est enchâssée dans une proposition dite « principale », seront donc considérées comme des phrases simples dans la mesure où ces propositions - relatives, complétives et circonstanciennes - sont des constituants propositionnels de la phrase. Dans la catégorie des véritables « propositions subordonnées », on rangera alors aussi les propositions circonstanciennes en détachement frontal et d'autres constructions détachées (appositions, participiales) lorsqu'elles sont dépendantes de la phrase ou régies à distance par un de ses constituants. La subordination, du coup, se trouvera pratiquement restreinte aux enchâssements et aux détachements régis dans le cadre de la phrase simple.

- Le *schéma de phrases* ou *complexe phrastique* correspond à un enchaînement de deux ou plusieurs segments qui sont des phrases. Ce qui caractérise ce type d'assemblage syntaxique, c'est qu'il n'est pas d'ordre rectionnel, mais parataxique. Son unification et sa clôture syntaxique sont toujours marquées à l'oral par l'intonation : continuative pour le(s) premier(s) segment(s), conclusive pour le dernier. Il s'analyse comme le regroupement sous une modalité énonciative supérieure

(assertion, question, injonction) d'unités énonciatives de type phrastique, avec ou sans marquage de leurs liaisons (constructions *syndétiques* vs *asyndétiques*). Ces constructions font l'objet, dans la *GMF*, du chapitre XIX (« Juxtaposition et coordination »).

Voici deux exemples de binômes phrastiques asyndétiques, le premier de Molière, le second de Racine (pour montrer que ce type de construction n'est pas l'apanage du discours oral) :

(35) *Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille ; (Le bourgeois gentilhomme)*

(36) *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ? (Andromaque)*

Le premier est une séquence de deux phrases assertives, le second juxtapose une phrase déclarative et une phrase (pseudo)interrogative. Dans les deux cas, l'intonation de la première séquence est continuative (laissant attendre une suite), celle de la seconde conclusive (signalant le complément d'information attendu). Le lien interphrastique est de nature causale dans (35) et aurait pu être marqué par un connecteur coordonnant, mais pas nécessairement frontal, dans la seconde séquence (*Vous n'êtes point gentilhomme, donc vous n'aurez pas ma fille / vous n'aurez donc pas ma fille*). Dans (36) le lien est d'abord de type consécutif (le fait avéré d'aimer un partenaire volage implique un surcroît d'amour dans l'hypothèse où ce partenaire eût été fidèle), mais doublé d'un effet de contraste / surenchérissement entre les situations successives dénotées par les deux phrases juxtaposées²². Ici encore, le second membre phrastique aurait pu être introduit par un connecteur interphrastique explicitant le lien qui l'unit au premier :

(36a) *Je t'aimais inconstant, alors qu'aurais-je fait si tu avais été fidèle ?*

Le trinôme [P1, *non que* P2 *mais* P3] enchaîne trois phrases sous la même visée illocutoire d'un constat explicatif, comme l'illustre l'exemple lexicographique (*DLFC* : 3654) suivant :

(37) *Riquet vivait dans le moment présent, non qu'il manquât de mémoire, mais il ne se délectait point à se souvenir (France)*

La définition subséquente que le dictionnaire donne de la construction *non que ... mais* caractériserait parfaitement l'unification syntaxique et l'unité sémantique de la suite des trois phrases : « *Non que*, suivi du subjonctif, sert à écarter une cause que l'on pourrait supposer, mais qui n'est pas exacte, pour y substituer la véritable cause ». A condition toutefois de préciser qu'il s'agit de la cause de la phrase initiale contextuellement (c'est-à-dire dans l'état des connaissances supposées

partagées au moment de son énonciation) considérée comme avérée²³. Comme on le voit, l'enchaînement des trois phrases est fortement conditionné par la mise en mémoire de l'information véhiculée par la phrase antérieure et, pour la première, de celle du ou des énoncés précédents. Ce conditionnement est caractéristique de l'ensemble des schémas de phrases, en enchaînement syndétique ou asyndétique, qu'il s'agisse

- des binômes [cause / hypothèse suivies de leur conséquence] :

(38a) Tu lui donnes la main, il prend ton bras

(38b) Donne-lui la main, (et) il te prendra le bras

(39) Un pas de plus, (et) tu es un homme mort

(40) Je serais riche, je m'achèterais une Porsche

- des séquences corrélatives à parallélisme et / ou à marqueur initial répété :

(41) *Ma fille ça fait trente ans qu'elle est mariée ça fait trente ans qu'elle vient manger chez moi le midi* (Muller 2002)

(42) *Plus j'y réfléchis, plus je crois que c'est la meilleure solution* (DLFC : 4374)

- des séquences dont le premier segment est une phrase présentative en *il y a X* introduisant un nouveau référent discursif X et qui, dans un deuxième temps, enchaîne anaphoriquement une assertion à propos de X :

(43) Il y avait un mec, il faisait la queue ...

et qui alternent avec des phrases simples :

(43a) Il y avait un mec qui faisait la queue.

(43b) Un mec faisait la queue.

D'autres constructions, traditionnellement analysées comme des formes de subordination, se révèlent être en réalité des instances particulières de schémas de phrases. C'est le cas des relatives « disjointes » (GMF : 807-808) comme :

(44) *Un loup survient à jeun qui cherchait aventure, / Et que la faim en ces lieux attirait* (La Fontaine)

(45) *Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe* (V. Hugo)

où la survenue du loup est une phrase présentative « en action » de l'animal, à charge pour la seconde de dévoiler les intentions qui l'animent. C'est le cas aussi de certaines constructions étiquetées « de subordination inverse » comme :

(46) *Tu aurais été là, ça ne se serait pas produit* (GMF : 873)

sur la base de leur équivalence sémantique à la construction à conditionnelle subordonnée :

(46a) Si tu avais été là, ça ne se serait pas produit

mais qui constituent en réalité un enchaînement paratactique de deux phrases sur le modèle des binômes (38a-b), (39) et (40) ci-dessus.

Comme on le voit, le domaine des constructions²⁴ qui relèvent des schémas de phrases est bien plus étendu et diversifié que ne le donnent à penser les grammaires traditionnelles - et la *GMF* ne fait pas toujours exception à ce constat - dont l'analyse des phrases dites « complexes » se fonde sur la distinction sommaire entre subordination, coordination et juxtaposition.

2.2.4. Les connaissances prosodiques

Lo reconnaît et interprète le profil prosodique des énoncés, qui a une fonction significative associée aux caractéristiques syntaxiques qu'il souligne ou marque directement. Ainsi l'accent démarcatif (suivi de la perception subjective d'une pause) délimite des groupes syntaxiques d'un rang hiérarchique variable (cf. [9d] ci-dessus), comme dans le distique holorime de Monnier où le même alexandrin recouvre deux configurations syntaxiques / sémantiques différents :

(47) Gal / amant de la reine // alla // tour magnanime //
Galamment / de l'arène / à la tour Magne / à Nîmes

Un contour intonatif spécifique signale le type de phrase, p. ex. déclaratif vs interrogatif, qui distingue (48) de (49) et fait, au plan illocutoire, de la première phrase une assertion et de la seconde une question :

(48) Jean n'est pas encore arrivé.

(49) Jean n'est pas encore arrivé ?

Des schémas prosodiques particuliers caractérisent des parties d'énoncé en décrochage énonciatif, telles que l'apposition phrastique *fait curieux* signalée par une *mélodie parenthétique* basse et plate dans :

(50) Fait curieux, Jean n'est pas encore arrivé.

(51) Jean, fait curieux, n'est pas encore arrivé.

Et, dans la phrase (52a) résultat de la suppression du groupe verbal terminal de (52), la mélodie parenthétique de la proposition incidente *c'est le petit ami de Julie* se mue ipso facto en une intonation à deux versants, ascendante puis descendante, caractéristique de la phrase déclarative, résultat de la suppression :

(52) Jean, c'est le petit ami de Julie, n'est pas encore arrivé.

(52a) Jean, c'est le petit ami de Julie ∅ .

Plus généralement, l'unification des segments autonomes regroupés en une seule et même unité constituant un schéma phrastique tel qu'il a été décrit dans la section précédente est marquée un profil prosodique global où toutes portent une intonation continuative (^s) sauf la dernière, marquée par une intonation finale conclusive d'achèvement (^f). Ainsi la phrase relevée récemment dans un magazine hebdomadaire :

(53) *Je conclus provisoirement, car il faudra y revenir, il y a dans l'hallali contre Hollande quelque chose qui me déplaît, car l'homme manifeste dans une telle épreuve un courage remarquable.* (Juliard / Marianne)

est fragmentée en une suite de quatre phrases :

(53a) [Je conclus provisoirement]_{p1}, [car il faudra y revenir]_{p2}, [il y a dans l'hallali contre Hollande quelque chose qui me déplaît]_{p3} [car l'homme manifeste dans une telle épreuve un courage remarquable]_{p4}

couplant deux phrases coordonnées par *car* ($P_1 - P_2$ et $P_3 - P_4$). Le premier s'interprète comme l'annonce d'un acte de conclusion, dont le second est la réalisation. La clôture de l'ensemble à intonation continuative y est marquée par l'intonation conclusive du dernier segment phrastique :

(53b) [Je conclus provisoirement]^s [car il faudra y revenir]^s, [il y a dans l'hallali contre Hollande quelque chose qui me déplaît]^s [car l'homme manifeste dans une telle épreuve un courage remarquable]^f

2.2.5. Savoirs et savoir-faire pragmatique

D'un point de vue strictement grammatical, notre compétence pragmatique regroupe un ensemble de connaissances et surtout d'aptitudes autres que celles qui viennent d'être décrites dans les sections précédentes mais qui, dans les circonstances effectives de nos interactions communicatives, interviennent dans leur prolongement. On peut les classer en trois grands types selon la façon dont elles conditionnent la bonne formation communicative des énoncés et dont elles activent des connaissances situationnelles ou cotextuelles. La reconstitution des opérations à l'œuvre dans ce travail interprétatif montre qu'il sollicite l'activité inférentielle de Lo selon trois types de procédures.

- Lo doit être en mesure d'effectuer les *inférences programmées* par la *signification instructionnelle* de certaines formes (mots ou morphèmes), notamment

« déictiques » ou « indexicales ». Ainsi pour interpréter la phrase (54) comme signifiant (55), il faut prendre en compte la date de son énonciation (ici, le 1^{er} mars 1970) pour effectuer le calcul requis par le sens codé de *après-demain* = « jour qui suit celui où ce mot est énoncé »²⁵ :

(54) La naissance est prévue pour *après-demain*.

(55) La naissance est prévue pour *le 3 mars 1970*.

Il en va de même pour l'identification du lieu désigné par *cet endroit* sur l'écriteau *Laissez cet endroit aussi propre que vous l'avez trouvé* affiché dans des toilettes, où l'identification localisatrice s'effectue à partir du support mural où figure l'expression démonstrative pour référer métonymiquement au local où il est apposé. Ces aptitudes typiquement pragmatiques sont incorporées dans la définition que la *GMF* donne de l'article défini et du déterminant démonstratif :

[56] *L'article défini sert à référer à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du GN [et] présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autre(s) référent(s) accessibles qui vérifient la description de la réalité désignée par le GN » [...] : Le chien aboie.*

(57) *A Strasbourg, votre hôtel se trouve non loin de la cathédrale [Il n'y a qu'une cathédrale]*

(58) *??? A Paris, votre hôtel est juste derrière la gare (GMF : 283-4) [Il y a plusieurs gares !]*

[59] *Dans ses emplois déictiques [le déterminant démonstratif] désigne un référent présent dans la situation de discours ou accessible à partir d'elle. Il peut alors être accompagné d'une mimique ou d'un mouvement qui en facilitent l'identification : Je vais prendre ces chaussures. [...] Plus généralement, le démonstratif sert à référer à une réalité présente dans la situation, y compris dans le contexte proprement linguistique.*

(60) Pierre est encore en retard. Il / Cet étourdi a encore dû oublier l'heure (GMF : 286)

• Le deuxième cas de figure, l'activation de la mémoire discursive, est illustré par l'interprétation de la phrase :

(61) La digestion du canard fut difficile.

dont l'ambiguïté sera levée parce que Lo sélectionnera celle des deux interprétations jugée compatible avec l'état courant des connaissances partagées au moment de son énonciation. En effet, le référent de l'expression *le canard* sera considéré comme l'agent ou l'objet affecté du procès *la digestion* selon que la

phrase aura été énoncée dans le contexte d'un lendemain de réveillon ou à l'issue de la visite d'un élevage de volailles.

Dans les schémas de phrases (2.2.3.) également, on a vu que l'enchaînement et l'ordre des séquences ainsi que les relations (notamment de corrélation), sous-déterminée en l'absence de connecteur, requièrent le recours à l'information mise en mémoire par les séquences antérieures et aux inférences qu'elles autorisent.

- Le troisième type d'inférences est celui des *inférences de validation énonciative / discursive* qui permettent de dériver « ce qu'a voulu dire Lo » (le sens énonciatif de son énoncé) à partir de « ce qu'il a effectivement dit » (le sens conventionnel de cet énoncé) dans une situation énonciative donnée. C'est le cas de la réponse « indirecte » du locuteur B de (62b) dont le sens conventionnel / littéral n'indique pas l'heure et, à ce titre, apparaît tout à fait incongrue par rapport à la demande (62) de A. Sauf si B suppose son interlocuteur dispose de la connaissance contextuellement partagée [63] dont le couplage avec le sens conventionnellement véhiculé par (62b) équivaut à celui directement et conventionnellement véhiculé par l'énoncé (62a) :

A : (62) - Quelle heure est-il ?

B : (62a) - Il doit être vers les 10 heures et demie

(62b) - Le facteur vient tout juste de passer

[63] « Le facteur passe régulièrement vers 10 heures et demie »

Ce qui suppose l'aptitude, suite à la reconnaissance de son caractère inapproprié comme réponse à (62), à intégrer le sens conventionnel de (62b) dans le calcul qui déduit - ici sur le mode syllogistique - de sa conjonction avec la connaissance [63] le sens énonciatif (62a). Cette aptitude, qui se manifeste couramment dans ce qu'il est convenu d'appeler les *actes de langage indirects* comme (62b), est plaisamment exploitée dans le sketch célèbre de Pierre Dac et Francis Blanche (*Le fakir Rabindranath Duval*) :

(64) Pouvez-vous me donner le numéro du compte en banque de monsieur ? - Oui ! - Il le peut, c'est formidable !

où la demande de faire est interprétée littéralement par le fakir comme un demande d'être capable de faire.

Ces opérations inférencielles montrent que notre équipement mental proprement grammatical est aussi - et heureusement pour un déroulement efficace de la communication langagière - approprié à un traitement de l'information articulant connaissances langagières et informations extralangagières. Elles sont présentées, dans la *GMF*, dans les chapitres et sections consacrés

- à la sémantique des déterminants (Ch. VII 2.) et des pronoms (Ch. VII 5.)
- à la sémantique des formes verbales (Ch. X)
- à l'interprétation des types de phrases (Ch. XIV)
- aux actes de langages, directs et indirects (Ch. XXIII 3.)
- aux mécanismes de la référence (Ch. XXII)
- à la forme et à l'interprétation des expressions anaphoriques (Ch XXIV 3.)

2.2.6. Les formes de l'écrit et de l'oral

• La distinction oral / écrit

La première partie de la *GMF*, « Les formes de l'écrit et de l'oral : phonétique et orthographe » (51-172), caractérise la langue française sous les deux formes de ses réalisations, écrite et orale, que son premier chapitre (Fig. 5) caractérise en tant que tels et dans leurs rapports :

Fig. 5

<p>Ch. 1 / L'oral et l'écrit (p. 51-71)</p> <p>1. DE L'ORAL À L'ÉCRIT</p> <p>2. PHONIE ET GRAPHIE</p> <p>3. ANALYSE DU DISCOURS ORAL</p>

Le français, contrairement à d'autres langues romanes, manifeste de très importantes différences entre les usages écrits et oraux »²⁶. Le discours oral, foncièrement conditionné par ses conditions de production *on line* (élaboration au fur et à mesure de sa production), peut être sommairement illustré par les deux exemples, tirés d'un magazine (*MAIF Magazine* Oct. 2015), qui simulent un dialogue oral :

(65) *C'est quoi une meilleure assurance habitation ?*

(66) - *Alors, cette inondation dans ton appart ?*

- *J'ai rien eu à réclamer : plombier, assèchement, relogement ... Super service !*

et par cette séquence écrite à coloration orale :

(67) *C'est une belle blonde. Les Tunisiens n'ont pas peur des belles blondes, c'est parce qu'ils n'ont pas de Marion Maréchal-Le Pen (Patrick Besson, Le Point).*

On y observe, outre la négation simple, le recours à l'ellipse, à la phrase à segmentation et aux juxtapositions sur le mode des schémas de phrases évoquées plus haut (ici un binôme à segment présentatif enchaînant sur un segment anaphorique). Ces particularités sont décrites comme des variations dans les sections

consacrées aux catégories et aux constructions concernées. Par exemple, pour l'éllision « familière » :

Par ailleurs, la langue de la conversation familière admet l'éllision de tu et que, voire de qui devant voyelle : T'as raison - T'iras bien le voir - C'est lui qu'a raison. Inversement, on observe parfois que, contrairement au bon usage, certaines éllisions en principe obligatoires ne sont pas réalisées : C'est moins fréquent que autrefois - près de une heure. (GMF : 104)

ou pour les relatives non standard, d'un usage courant dans le discours oral surtout familier, la section (Ch. XVI 2.8.) qui leur est consacrée et présentée ici sous forme abrégée :

« On trouve donc, à côté des relatives standard introduites par *qui, que, dont, où, lequel* (*l'homme qui rit / que l'on recherche / dont je t'ai parlé / auquel tu ressembles / à qui Paul s'est adressé*) :

a. *Que* invariable (subordonnant omnicasuel) : *Dimanche que vient je lui écris ma carte - C'est ce que j'ai le plus besoin - C'est ce que je me souviens le mieux*

b. *Que* + terme anaphorique, pronom ou déterminant (décumul) : *Voilà une idée qu'elle est bonne - Mon mari que je n'ai plus de nouvelles de lui - Des types que le malheur des autres les amuse - Vous savez, ceux qu'on a vu leur description dans le journal (Gide, *Caves du Vatican*) [...]*

Variante : le terme anaphorique est une préposition orpheline²⁷ employée comme représentant le GP : *La fille que je vis avec (Renaud) - J'ai acheté des os, que je vais faire du bouillon avec (ex. oral) - C'est une idée que je suis contre.*

c. Pronom relatif + terme anaphorique (anaphore pléonastique) : *Mon cher Émile dont je suis sans nouvelles de lui - J'ai acheté des allumettes dont j'en ai besoin - D'où une jungle des prix où il est difficile de s'y retrouver (radio) »*

• **La matière sonore des énoncés oraux et sa transcription graphique**

Un locuteur francophone a une connaissance pratique du système de « sons » propres à sa langue, qu'il prononce et combine dans ses énoncés, et reconnaît aussi dans leurs combinaisons dans les énoncés d'autrui. L'extrait du début de la table des matières (Fig. 6) donne un aperçu du traitement respectif dans la GMF du système phonétique / phonologique français et de sa réalisation dans la chaîne parlée et son « écriture », c'est-à-dire de sa transcription graphique selon le système orthographique propre au français. Les numéros entre parenthèses après certains chapitres ou sous-chapitres correspondent à des exemples illustrant le traitement de la matière du développement et caractérisés sommairement :

Fig. 6

Ch. II / Les sons du français (p. 72-113)
1. DE LA PHONÉTIQUE À LA PHONOLOGIE (68) (69)
2. LES PHONÈMES DU FRANÇAIS
2.3. Variation des phonèmes (70)
3. LA CHAÎNE PARLÉE
3.1. La syllabe phonique (71)
3.2. Les jointures (<i>liaison</i> et <i>élision</i>)
Ch. III / L'orthographe française (p. 114-139)
1. LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT
2. LES UNITÉS GRAPHIQUES
3. LE SYSTÈME ORTHOGRAPHIQUE FRANÇAIS (71) (72)
4. ACCENTS ET SIGNES AUXILIAIRES
5. LES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE (1990)
Ch. IV / La ponctuation (p. 140-172)

(68) Donne-moi une *bière* / *pierre* : /p/ vs /b/ Les *raisins* / *raisons* de la colère : /ɛ̃/ vs /ɔ̃/

Deux exemples de paires minimales : deux mots qui ne se distinguent que par la plus petite différence phonique possible = le phonème, unité minimale phonologique.

(69) un ours *brun* [bRœ̃] vs un *brin* / bRɛ̃ / de paille /œ̃/ > /ɛ̃/

Une opposition phonologique menacée : le phonème /œ̃/ en voie de disparition au profit de /ɛ̃/.

(70) un médecin / medesɛ̃ / vs / metsɛ̃

Un cas de variation conditionnée : le phonème /t/ s'assourdit et se prononce /d/ devant la consonne sourde /s/ (lorsqu'on ne prononce pas le /e/ qui les sépare).

(71) ton *père* et ta *mère* [tɔ̃ - pɛR- e - ta - mɛR] vs *périr* [pe - RiR], *mériter* [me - Ri - te]

Un découpage syllabique phonique : syllabes ouvertes (terminées par une voyelle) vs syllabes fermées (terminées par une consonne).

(71) lettre simple : a = /a/ *ma, ta, sa* ; digramme : ai = /ɛ/ *lait, aime, faire* ; trigramme : eau = /o/ *eau, beau, ruisseau*

Les trois types d'unités graphiques minimales, selon que la graphie d'un son est réalisée par une lettre ou par un groupe de deux ou de trois lettres.

(72) Le trigramme *aim* de *faim*: 1) = /ɛ̃/ ; 2) {*famine* / *affamé* / *famélique*} ; 3) *faim* / *fin* / *feint*

La polyfonctionnalité du trigramme *aim*, qui transcrit le phonème /ɛ̃/, relie graphiquement le mot *faim* avec ses dérivés *famine*, *affamer* et *famélique* et distingue graphiquement *faim* de ses homophones *fin* et (*il*) *feint*.

3. Mais encore...

3.1. Le choix d'une grammaire « méthodique »

Comme son titre l'indique, la *GMF* se veut une grammaire « méthodique », c'est à dire « raisonnée », au sens où les analyses qu'elle propose sont argumentées par des propriétés empiriquement vérifiables. Pour ne prendre qu'un exemple, la formulation de la règle dite « de cacophonie » y est solidement argumentée, notamment par des exemples agrammaticaux qui confortent l'hypothèse de l'effacement des formes de déterminants *des*, *du* et *de la* devant la préposition *de* et par leur emploi dans les compléments d'agent des phrases passives :

*L'article indéfini pluriel des et du partitif singulier du / de la s'efface après la préposition de : Ils sont venus de pays lointains (réduction de *venus de des pays lointains, à comparer à venus d'un pays lointain) - une tasse de café (= *une tasse de du café / une tasse de ce café). (GMF : 312)*

*L'emploi de la préposition de entraîne l'effacement de l'article partitif et des formes plurielles de l'article indéfini (règle de cacophonie, VII : 2.7.2.) : être dévoré par des remords / de remords ; être entouré par des amis / d'amis. On en a parfois inféré que de introduit les compléments d'agent sans déterminant : une hypothèse indéfendable, puisqu'elle implique l'existence de phrases actives agrammaticales (Il était entouré d'amis ® *Amis l'entouraient). (GMF : 735 Rem. 2)*

La réalité est plutôt que des et du contiennent, en raison de leur origine historique, la même préposition de, et que la langue évite la succession de deux occurrences du même outil grammatical en « absorbant » l'une par l'autre. (GMF : 313)

Il en va de même, dans ce qui précède, de la définition de la sous-catégorie des adjectifs relationnels (5) et de celle des noms prédicatifs (21-22), de la mise en évidence de l'ambiguïté syntaxique de la séquence (N0 - V - N1) et du groupe nominal complexe à deux têtes nominales [Dét - N₁ - *de* - (Dét) - N₂]

3.2. Les choix terminologiques

Pour des raisons éminemment pratiques, les auteurs de la GMF ont « *suivi par principe la terminologie grammaticale officielle telle qu'elle a été fixée par la Terminologie grammaticale de 1997 [...] Cette nomenclature constitue le seul métalangage effectivement commun aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs et, pour le grand public [...] une voie d'accès commode à une grammaire néanmoins moderne.* » (GMF : XXXII). Ils ont, par la force des choses, procédé à deux types d'ajustements. D'une part, en introduisant de nouveaux termes, « *ceux justement qui dans un passé récent ont profondément modifié notre façon de voir et de décrire les langues (p. ex. déterminant, verbe support, performatif, anaphore associative, prédicat(if) / argument(al), etc.)* » (GMF, Avant-propos : XXXIII)²⁸. D'autre part, en abandonnant une série de termes qui reflétant des conceptions désuètes qui ne résistent pas l'examen. Ce fut le cas des « *adjectifs dits démonstratifs, possessifs, indéfinis, interrogatifs et exclamatifs comme deux, trois, certains, quelques, etc. [...]. La plupart des linguistes considèrent aujourd'hui que, dans une langue comme le français, [ils] forment, avec les articles, une partie du discours, celle des déterminants, syntaxiquement et sémantiquement distincte de celle des adjectifs.* » (GMF : 276-277). Sans doute auraient-ils pu ou dû aller plus loin, par exemple en ne se contentant pas d'émettre une discrète réserve à propos de l'étiquette « *article partitif* » :

2.4.2. L'article indéfini dit « partitif »

Devant le singulier des noms massifs de matière (du plâtre, de la farine) et des noms dits « abstraits » qui ne renvoient pas à des entités comptables (du courage, de la lâcheté), on emploie les trois formes de l'article dit partitif : au masculin du et de l', selon que l'initiale du mot suivant est consonantique ou vocalique (du vin / de l'alcool) et au féminin de la et de l'dans les mêmes conditions (de la neige / de l'eau). On peut leur associer la forme des lorsqu'elle est employée avec des termes massifs essentiellement pluriel, c'est-à-dire dépourvus de singulier (des décombres, des épinards, etc.), ou encore avec certains termes qui connaissent des emplois au singulier, mais qui sont massifiés occasionnellement : avoir des aigreurs d'estomac, ou même je voudrais des haricots [...]. (GMF : 295-296)

En effet, comme le développement (ci-dessus) consacré à cet article le montre, il ne mérite en rien le qualificatif de partitif, puisqu'il n'opère pas de partition sur quoi que ce soit, mais la saisie non définie d'une entité massive. On a donc en français deux articles indéfinis, l'un comptable, *un(e), des*, l'autre massif (*du, de la*) et dépourvu de pluriel sauf dans les deux cas envisagés à la fin de l'extrait.

Bibliographie

- Berrendonner, A. 2002. « Les deux syntaxes ». *Verbum*, n^o XXIV (1-2), p. 23-36.
- Bloomfield, L. 1933. *Language*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Demarty-Warzée, J., Rousseau, J. (éds) 2001. *Faire une grammaire, faire de la grammaire*. Les cahiers du CIEP. Paris : Didier.
- Charaudeau, P. 2001. « Une grammaire pour s'exprimer et réfléchir ». In : Demarty-Warzée, J., Rousseau, J. (éds), 2001, p. 23-28.
- Chevalier, J.-Cl., Blanche-Benveniste C., Arrivé M., Peytard, J. 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse. [GLLF]
- Chomsky, N. 1970. *Le langage et la pensée*. Paris : Payot, [*Language and Mind*, New York : Harcourt, Brace & World, 1968].
- Corbin D., Corbin P., Temple M. (éds) 2004. *La formation des mots : horizons actuels*. *Lexique*, n^o 16. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Dictionnaire Larousse du français contemporain* (1989), Paris, Larousse. [DLFC]
- Fant L. 1990. « On the Relevance of the Semantics / Pragmatics Distinction ». *Copenhagen Studies in Language*, n^o 13, p. 16-40.
- Galli, H. 2006. « Interrogation sur la préfixation (de la concurrence de certains préfixes) ». *Lexique*, n^o 17, *La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane*, p. 117-132.
- Muller, Cl. 2002. « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macro-syntaxe ? ». In : Andersen, H.L., Nølke, H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Peter Lang, Coll. Sciences pour la communication, p. 71-94.
- Pellat, J.-C., Riegel, M. 2012. « La *Grammaire méthodique du français* : élaboration d'une grammaire linguistique globale ». *Langue française*, n^o 176, p. 11-26. [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2012-4-page-11.htm> [consulté le 20 octobre 2017].
- Riegel, M. 1982. « Les opérations linguistiques de base : La substitution ». *L'information grammaticale*, n^o 15, p. 5-9.
- Riegel, M. 1983a. « Les opérations linguistiques de base (suite) : L'effacement et l'addition ». *L'information grammaticale*, n^o 16, p. 10-14.
- Riegel, M. 1983b. « Les opérations linguistiques de base (suite) : Le déplacement et la permutation ». *L'information grammaticale*, n^o 18, p. 16-20.
- Riegel, M. 1984. « Les opérations linguistiques de base (fin) : Les opérations complexes ». *L'information grammaticale*, n^o 20, p. 33-37.
- Riegel, M. 2005. « *Une ancienne chapelle, un pur mensonge, un vague diplôme* : ou quand un simple adjectif modalise le rapport de la désignation nominale ». *Cahiers de lexicologie*, n^o 86 (1) (*Les adjectifs non prédicatifs*), p. 105-129.
- Riegel, M. 2006. « Architecture et interprétation de la rection verbale : le cas des groupes nominaux construits directement ». In : Nølke, H., Baron, I., Korzen, H., Korzen, J., Müller, H.H. (éds), *Grammatica. Hommage à Michael Herslund*. Berne : Peter Lang, p. 437-451.
- Riegel, M. 2008. « Ces étranges « objets internes » qui ne sont ni des *objets* ni *internes* ». In : Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François J., Schnedecker, C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français, Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne : Peter Lang, p. 37-53.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF. [GMF]
- Wilson, D., Sperber, D. 1990. « Outline of the Relevance », *Hermes*, n^o 5, p. 35-56.

Notes

1. Demarty-Warzée & Rousseau, 2001.
2. Cet exposé a été présenté dans le cadre de la Journée « Sémantique, grammaire, didactique : le bon sens d'une vieille relation », qui s'est tenue à l'Université d'Aarhus le 5 novembre 2015.
3. Le symbole \AE indique l'absence d'entrée du nom de notion grammaticale dans l'index. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux exemples numérotés qui illustrent les termes et notions en question. Ailleurs ce même symbole indique la position d'un constituant syntaxique non réalisé ou effacé.
4. Donc également la distinction entre *aphérèse* (retranchement d'une ou plusieurs syllabes finales) et *apocope* (réduction de la partie initiale).
5. La *GMF* reprend ici l'analyse proposée par Riegel, 2008.
6. « La grammaire d'une langue est un outil qui nous permet de communiquer en envoyant des signaux qui indiquent ce que nous voulons dire » selon la formulation de Nøkke dans sa communication orale à la Journée « Sémantique, grammaire, didactique : le bon sens d'une vieille relation ».
7. Les exemples schématisés sont numérotés entre crochets droits.
8. La terminologie catégorielle y figure sous forme abrégée : Pro(nom), V(erbe), Adv(erbe), Prép(osition), N(om)Pr(opre), Part(icule) et V(erbe à l')Inf(initif).
9. Cette connaissance est souvent lacunaire du fait de la complexité de l'orthographe française. Sur l'économie du système, ses régularités et sa relative cohérence, voir *GMF* (121-131) et sur sa didactique *Ibid* (138-139). L'orthographe « officielle » du français a fait en 1990 l'objet de *Rectifications* non négligeables (mais non obligatoires !) dont l'application harmonise un certain nombre de pratiques indécises.
10. Pour qu'il y ait vraiment accord en nombre, il faudrait que ce dernier soit inhérent au nom pour pouvoir être transmis à ses déterminants et aux adjectifs épithètes. En fait, comme il porte sémantiquement sur l'ensemble du groupe nominal, sa marque se répartit uniformément sur les trois types de constituants.
11. Sauf dans des énoncés comme *Ça, c'est du couteau !* où, par un coup de force stylistique, la massification du nom estompe sa dimension comptable pour en restreindre la dénotation à ses seules qualités intrinsèques, par définition conçues sur le mode massif, comme le sont noms de propriété (*du courage, de la lâcheté*).
12. Et, à ce titre, non encore enregistrées dans les dictionnaires.
13. De l'adjectif *tartinable* se dériveraient aussi bien l'adjectif négatif *intartinable* (« impossible à tartiner »), pour caractériser un paquet de beurre congelé, que le nom de propriété correspondant *intartinabilité*.
14. Sur ce sujet, voir les travaux de D. Corbin et de son équipe et en particulier la publication citée en bibliographie. Pour la préfixation, voir par exemple Galli, 2006.
15. L'affixation désinentielle se combine avec la composition dans les formes verbales dites « composées » où une ou deux formes verbales dites « auxiliaires » se construisent avec le participe passé du radical verbal : La cigale *a chanté* tout l'hiver ... / Il dit *avoir été* insulté.
16. L'accord est un exemple typique de phénomène morphosyntaxique, dans la mesure où les variations formelles des mots affectés sont conditionnées par leur fonction(nement) syntaxique.
17. Une grande partie des morphèmes grammaticaux impliqués dans les différents mécanismes de l'accord ne se réalisent pas dans la forme orale des énoncés.
18. Pour une étude détaillée du conditionnement sémantique de la séquence V - N1 où un groupe nominal est directement régi par un verbe, voir Riegel (2005b).
19. (31a), (32a-b) et (33a-b) illustrent les trois statuts de N1 au moyen des tests manipulateurs que sont la reprise anaphorique, la substitution pronominale, l'effacement et la mise en apposition de *coquin* à N1. Sur l'usage de ces opérations dans l'analyse grammaticale, voir Riegel (1982-1983).

20. Sur le conditionnement sémantique de la syntaxe, voir *GMF* : 41-42 et 232-240; Riegel, 2005b et 2014.
21. Sur la phrase unité minimale communicative, voir *GMF* : 201-206.
22. La construction et l'interprétation des attributs du sujet (*inconstant*) et de l'objet (*fidèle*) relèvent de la syntaxe propositionnelle / phrastique. Sur ce point, voir Riegel (2014).
23. Voir *GMF* : 860.
24. Pour Berrendonner (2002) et d'autres, cette combinatoire selon des principes autres que ceux de rection et concaténation mis en œuvre à l'intérieur de la proposition relève d'un niveau syntaxique propre qui est celui de la *macrosyntaxe*. Sur le caractère opératoire de la distinction entre *macro-* et *microsyntaxe*, voir p. ex. Muller (2002).
25. Dans *La naissance était prévue pour le surlendemain*, il faut rechercher dans le cotexte antérieur de la phrase une indication temporelle comme l'antécédent à partir duquel situer la date dénotée par *le lendemain*, correspondant anaphorique de *après-demain*.
26. Et « comme la norme prescriptive est fondée sur l'écrit, elle stigmatise fortement les usages oraux, qui contredisent le modèle prévalent. » (*GMF* : 56)
27. Une préposition orpheline (*GMF* : 404 & 642 Rem 3) est construite sans son complément (non réalisé) : *Cette loi, j'ai voté contre - une loi que j'ai voté contre - Il m'a proposé son aide. Je compte dessus.*
28. Ces innovations sont illustrées, dans la section I, par le tableau comparatif (Fig. 1) des entrées terminologiques dans les index respectifs de la *GLFC* (1964) et de la *GMF* (2009).